



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Miroir

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 28 mai 2021 à 20h30, sous la présidence de M. Philippe Cauzard, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Hugues NICOLAS, présent.
- Sergine JANZEGERS, excusée, donne pouvoir à Philippe CAUZARD.
- Cindy COLLAS, présente.
- Aurélie DJENAIEH, présente.
- Sylvette GAUTHIER, présente.
- Stéphanie JACOB, présente.
- Méliッサ MONMAURT, excusée.
- Virginie SIMONIN, présente.
- Bernard GAUTHIER, présent.
- Émilien MICHEL, excusé.
- Cédric PHEULPIN, excusée, donne pouvoir à Hugues NICOLAS.
- Romain RODOT, présent.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.
Hugues NICOLAS est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 6 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

- Déclassement d'une partie de la voie communale « route de la Chagne »

Un document a été joint sur ce sujet.

Il est demandé à la commune de céder une partie de l'actuelle Voie Communale n°7 dite « Route de la Chagne » à la société REFEX pour la réalisation de son projet d'agrandissement qui devrait permettre la création d'emplois permanents et temporaires. Pour ce faire il est nécessaire que la commune donne son accord préalable à l'étude du déclassement de la route.

Après délibération, le conseil accepte la demande d'étude du déclassement d'une partie de la voie communale « route de la Chagne » (1 voix contre et 11 voix pour).

- Lotissement « Le Champ du chêne 2 »

Deux compromis doivent être signés chez le notaire courant juin concernant les parcelles 1 et 3.

- Redevance d'occupation du domaine public GRDF 2021

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément au décret n°2007-606 du 25 avril 2007.

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune du Miroir du 28 juin 2021

Un taux de 0,035€ au mètre linéaire est proposé, ce qui représente une somme de 197€.
La commune possède 1581 mètres de canalisation.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité le taux proposé.

- Décision modification budget Lotissement « Le Champ du chêne 2 »

Cette modification permettra une meilleure lisibilité lors du compte administratif. Les crédits sont déjà disponibles car ils sont déjà votés au chapitre.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité la décision modificative du budget Lotissement « Le Champ du chêne 2 ».

- Remplacement absence de l'agent de la garderie périscolaire

Nathalie PETITJEAN sera arrêtée à compter du 3 juin.

Elle sera remplacée par Mme Valérie MALIN sur le temps de la garderie et la surveillance du bus pour le compte de BLI.

Elle sera remplacée sur le temps méridien par Mme Françoise PILLARD.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité les remplacements

- Jobs d'été 2021

Clémence BUISSON sera embauchée à compter du 21 juin 2021 pour une durée d'un mois afin d'aider Emmanuel GOYOT pour la période estivale, dû à un accroissement temporaire saisonnier.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité le recrutement de Clémence Buisson pour la période estivale.

- Informations

- PLU l'enquête publique est prolongée de 10 jours et se termine le 4 juin.
- Le recensement de 2022 sera repoussé en 2023.
- Remerciements auprès de Cédric pour la mise en place de la journée citoyenne.
- Remerciements auprès de Stéphanie pour la réalisation de la journée fleurissement.
- Prochain conseil : vendredi 2 juillet 2021 à 20 heures 30.

- Questions diverses

- Virginie SIMONIN évoque la réalisation d'un marché fin août/début septembre par une association.
- Hugues NICOLAS rappelle la mise en place d'un groupement d'achat de fioul et de pellets par l'intermédiaire du CCAS.

Clôture de la séance à 22h10 par le Maire, Philippe CAUZARD.

Le Maire

